

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des **ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX** pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Président de CTE COM DE LA REGION DE SUIPPES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme BERTHELEMY Valerie	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Suippes,

le 1^{er} août 2022

Le Président,



FRANCOIS MAINSANT
2022.08.01 11:28:10 +0200
Ref:20220801_110859_1-1-O
Signature numérique
le Président

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Président de CTE COM DE LA REGION DE SUIPPES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme BERTHO Séverine	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Suippes,

le 1^{er} août 2022

Le Président,



FRANCOIS MAINSANT
2022.08.01 11:28:18 +0200
Ref:20220801_110959_1-1-O
Signature numérique
le Président

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE pour l'accès au GRADE de adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe

Le Président de CTE COM DE LA REGION DE SUIPPES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme DUTERNE Carole	adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Suippes,

le 1^{er} août 2022

Le Président,



FRANCOIS MAINSANT
2022.08.01 11:28:16 +0200
Ref:20220801_111049_1-1-O
Signature numérique
le Président

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES

pour l'accès au GRADE de assistant de conservation principal de 2ème classe

Le Président de CTE COM DE LA REGION DE SUIPPES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme GADRET Bérengère	assistant de conservation	assistant de conservation principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Suippes

le 1^{er} août 2022

Le Président,



FRANCOIS MAINSANT
2022.08.01 11:28:12 +0200
Ref:20220801_111135_1-1-O
Signature numérique
le Président

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des TECHNICIENS TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de technicien principal de 2ème classe

Le Président de CTE COM DE LA REGION DE SUIPPES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des TECHNICIENS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. MATHELIN HERVE	technicien	technicien principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Suippes,

le 1er août 2022

Le Président,



FRANCOIS MAINSANT
2022.08.01 11:28:14 +0200
Ref:20220801_111212_1-1-O
Signature numérique
le Président

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE pour l'accès au GRADE de adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe

Le Président de CTE COM DE LA REGION DE SUIPPES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme CAREMELLE Sarah	adjoint territorial du patrimoine	adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/06/2022

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Suippes, le 2 août 2022

Le Président,



FRANCOIS MAINSANT
2022.08.02 11:45:40 +0200
Ref:20220802_083151_1-1-O
Signature numérique
le Président